

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 2 JUILLET 2021

L'An deux mil vingt-et-un, le 2 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Pozières, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BIERWALD Dominique, Maire.

Date de convocation: 28/06/2021

Date d'affichage: 28/06/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9 + 2 pouvoirs

Votants: 11

<u>Etaient présents</u>: MM Bierwald Dominique, Thuilliez Jean-Louis, De Sousa Anthony, Lallier Pierre Jean, Lesage Xavier, Boubert Christine, Delattre David, Drocourt Ludovic, Deguisne Stéphanie,

Formant la majorité des membres en exercice;

<u>Etaient Absents excusés</u>: Caruel Willigise (qui a remis pouvoir à Thuilliez Jean-Louis), Bierwald Marie-Josée (qui a remis pouvoir à Pierre Jean Lallier)

La séance est ouverte

M. Thuilliez Jean-Louis est désigné pour assurer le secrétariat de séance.

Compte-Rendu du 25 juin 2021: Adopté mais quelques observations:

- Madame Christine Boubert fait valoir que c'est elle qui a réclamé au lieu de Fanny Deguisne sur la présence ou l'absence de la secrétaire de mairie aux réunions de conseil.
- Monsieur Xavier Lesage demande des informations sur la non convocation des délégués de Pozières à la FDE 80. Monsieur le Maire précise que la FDE n'a pas convoqué tous les délégués pour cause de COVID.
- Monsieur Xavier Lesage fait valoir qu'il n'a pas été mentionné dans le compte-rendu : à la question posée suivante : A qui appartient la haie longeant la parcelle de Monsieur Thierry Thulliez dans le chemin du Tour des Haies ? la réponse fut certainement à Monsieur Thulliez lui-même

Administration générale:

Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal

Monsieur le Maire propose à Monsieur Anthony De Sousa, 2ème adjoint, d'être le coordonnateur communal dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Monsieur Anthony De Sousa accepte cette proposition.

Après en avoir délibéré le conseil municipal désigne Monsieur Anthony De Sousa, coordonnateur communal du recensement de la population 2022.

Pour: 9

Contre: 1

Abstention: 1

Communications du Maire

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'employé communal Eddy Vandezande a repris sont travail et que les travaux de tonte et de taille ont bien avancé dans la semaine avec l'aide des élus et des bénévoles.

Monsieur le Maire fait savoir que le fossé le long de la propriété Carette a été curé par l'earl Thuilliez.

Monsieur le Maire signale que des jeux pour le parc de jeux ont été livrés mais que certains d'entre eux ne sont pas conformes.

Monsieur le Maire fait savoir qu'une entreprise a été contacté pour le débouchage d'une buse de 10 m en prolongement du parking du cimetière. Estimation du coût 150 à 250 €.

Observations:

Madame Christine Boubert fait savoir que c'est toujours l'employé Philippe qui conduit le tracteur tondeuse alors qu'auparavant c'était Eddy.

Monsieur David Delattre évoque l'achat d'un deuxième tracteur tondeuse d'occasion pour avancer plus vite dans la tonte. Monsieur Jean-Louis Thuilliez répond que le problème est plus le moyen matériel pour évacuer l'herbe que la rapidité de la tonte. Néanmoins, notre tracteur tondeuse actuel ne peut pas vider en hauteur.

Monsieur Anthony De Sousa évoque l'achat d'une voiture d'occasion avec une remorque pour l'évacuation de l'herbe.

Monsieur David Delattre demande que l'on remercie les bénévoles et les élus pour tondre et tailler.

Monsieur David Delattre demande que l'on remercie les habitants qui ont accepté de tenir le bureau de vote.

Madame Christine Boubert réitère sa demande pour effectuer les travaux nécessaires au trou en formation face à la propriété Dercourt.

Monsieur David Delattre demande ce qu'il en est de la réparation du chemin de la Citerne. Monsieur Jean-Louis Thuilliez répond qu'avec les travaux de tonte et de taille, il ne dispose pas du temps nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, à 20h35 la séance est levée.